



Modification du mode de garde et pension alimentaire

Par **Papa divorcé 442**, le **04/06/2008** à **13:03**

Bonjour,
Mon jugement de divorce, prononcé en 2003, a donné la garde de nos deux enfants à mon ex-conjointe avec droit de visite et d'hébergement libres et une pension alimentaire que je dois lui verser. Dans les faits, le mode de garde a fini par se transformer en garde alternée et mes enfants sont avec moi environ 40% du temps.
Dans un tel contexte, est-il possible de revoir le montant de la pension alimentaire à la baisse ?
Par ailleurs, nos revenus et charges ont évolués depuis le divorce et je ne vis plus seul tout en n'ayant aucun lien officiel avec ma compagne elle même divorcée. Ses revenus et charges seraient ils pris en compte lors d'une réévaluation de la pension ? Une démarche auprès d'un JAF peut elle entraîner une augmentation de la pension alimentaire au lieu d'une diminution ?
En vous remerciant.

Par **domi**, le **04/06/2008** à **14:09**

Effectivement les revenus de votre conjoint risquent fort d'être pris en compte surtout si votre ex-compagne est au courant de cette situation qu'elle ne manquera pas de révéler au JAF.! La pension peut donc être revue à la hausse .